opusdei.org

Le diocèse de Rome commence l'étude de la cause de canonisation d'Alvaro del Portillo

06/03/2004

Le cardinal Ruini a présidé ce matin [5 mars] la session d'ouverture du tribunal du Vicariat de Rome, qui interviendra dans la cause de canonisation de mgr Alvaro del Portillo, prélat de l'Opus Dei (Madrid, 1914 — Rome, 1994). La cérémonie a

eu lieu dans la « Sala della Conciliazione » du Palais du Latran.

« Les occasions, relativement fréquentes, que j'ai eues de rencontrer mgr del Portillo — a rappelé le cardinal Camillo Ruini — ont laissé dans mon âme la certitude de ce que je me trouvais devant un pasteur exemplaire ». Et d'ajouter : « Une extraordinaire richesse intérieure se manifestait dans la fermeté de son adhésion à la doctrine de l'Eglise, dans son union avec le Pape, dans sa charité pastorale, dans son équilibre ».

Le cardinal Ruini a présenté une biographie de mgr del Portillo, « don Alvaro » comme l'appellent les personnes qui, dans le monde entier, ont recours à son intercession. « La profonde expérience pastorale mûrie aux cotés de saint Josémaria, ses propres qualités humaines et sa compétence théologique et juridique le rendaient apte à de nombreuses tâches », a-t-il dit.

Le vicaire du Pape a souligné «
l'activité longue et multiforme qu'il a
menée a bien au service du Siège
Apostolique » en tant que consulteur
de plusieurs congrégations, en tant
que secrétaire de la commission du
Concile Vatican II qui a élaboré le
décret « Presbyterorum Ordinis », en
tant que consulteur d'autres
commissions conciliaires et comme
père synodal.

Selon le cardinal, « le service que don Alvaro a toujours rendu, par des faits, à l'église de Rome, la promptitude et la disponibilité avec lesquelles il appuyait les initiatives du Saint-Père en faveur de son diocèse, faisaient partie de cet amour de l'Eglise qu'il avait appris de saint Josémaria ».

« Son zèle pour la promotion de l'unité entre la culture et la foi est pour nous très révélateur », a-t-il ajouté. Ainsi que ses contributions à la théologie du laïcat et du sacerdoce, visibles dans quelques-uns de ses écrits tels que « Fidèles et Laïcs dans l'Eglise » et « Vocation et mission du prêtre ».

Le cardinal Ruini a exprimé le désir « d'un commencement rapide de cette cause de canonisation » de la part « de tant de composantes de la hiérarchie ecclésiastique et du peuple de Dieu ». Il y a « un abondant recueil de témoignages de la part de personnes qui l'ont fréquenté, parmi lesquelles on trouve un bon nombre de cardinaux et d'évêques ». Et il ajoutait : « La Conférence des Evêques du Lazio [la région de Rome], que j'ai interpellée, a exprimé unanimement un avis favorable » à l'ouverture de la cause.

Le vicaire du Pape a parlé ensuite des milliers de faveurs spirituelles et matérielles, parmi lesquelles on trouve également des guérisons singulières, attribuées à l'intercession de d. Alvaro, que démontrent la « diffusion de la dévotion privée envers le serviteur de Dieu ».

La demande formelle de l'ouverture de l'enquête diocésaine, de la part du postulateur de la cause, mgr Flavio Capucci, a fait suite au discours du cardinal. Puis le cardinal Ruini a confirmé la nomination du tribunal; les membres de ce tribunal et le postulateur ont ensuite prêté serment.

Il y avait environ 400 personnes dans la salle. « Le nombre des participants réunis lors de cette première session — a conclut le cardinal — est un signe de l'affection qui entoure notre très aimé et très honoré don Alvaro del Portillo ».

On trouvait parmi les personnes présentes de nombreux amis de mgr del Portillo, ainsi que des fidèles et des amis de la Prélature, en plus de l'actuel prélat, mgr Xavier Echevarria, successeur de d. Alvaro del Portillo à la tête de l'Opus Dei. A la fin de la cérémonie, mgr Echevarria a déclaré aux caméras de Telepace : « Je suis très content, et sans anticiper le jugement de l'Eglise, je vois la juste conclusion de ce qu'a été la vie de mgr del Portillo ». Il a dit également aux journalistes de Telepace : « Je me souviens très bien qu'il cherchait tous les jours à répondre à la grâce de Dieu et qu'il répétait au moins cette oraison jaculatoire: merci Seigneur, pardon, aide-moi d'avantage!».

La Congrégation pour la Cause des Saints a approuvé que deux tribunaux d'égale compétence interviennent pour la première phase de la Cause, l'enquête

diocésaine : le tribunal du Vicariat de Rome, et le tribunal de la Prélature. Les sessions du tribunal de la Prélature s'ouvriront le 20 mars, par une cérémonie analogue à celle d'aujourd'hui pour le Vicariat de Rome. Les deux tribunaux travailleront de concert pour tout ce qui est nécessaire au bon développement de la cause (déclaration de témoins, étude des documents), mais aucun des deux n'est appelé à prononcer une sentence : ceci n'est que de la compétence exclusive du Saint-Siège.

pdf | document généré automatiquement depuis https:// opusdei.org/fr-ci/article/le-diocese-derome-commence-letude-de-la-cause-decanonisation-dalvaro-del-portillo/ (13/12/2025)